



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'optique et dentaires

Question écrite n° 54291

Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'opportunité d'accorder un meilleur remboursement des soins en dentaire et en optique. Il souligne que le faible remboursement des prothèse dentaires conduit en effet de nombreuses personnes à différer des soins les conduisant ensuite à d'importants problèmes du point de vue de l'hygiène buccale mais aussi plus globalement dans leur vie professionnelle en leur barrant l'accès à certains postes en contact avec le public. L'écart entre le coût des verres de lunettes et leur remboursement a aussi un effet dissuasif dès lors que la vue du patient varie et qu'il conviendrait qu'il adapte ses verres régulièrement. Il lui demande de lui préciser les mesures qu'elle envisage de prendre sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Michel Meylan](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54291

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6712